



**Conseil régional de l'Ordre des architectes
Auvergne-Rhône-Alpes**
Déclaration de nouveau mode d'exercice

A retourner complété et signé par email à tableau@croa-ara.org
ou par courrier à CROA ARA – Service Tableau - 7 rue Duhamel 69002 LYON

- ⇒ Toute déclaration incomplète ne pourra pas être prise en compte.
⇒ Attention : la date de déclaration sera celle de la séance officielle du Conseil durant laquelle votre nouveau mode d'exercice sera acté.

Je soussigné(e) :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel :

Email personnel :

Inscrit(e) au Tableau sous le n° national :

déclare exercer la profession d'architecte à titre :

Libéral
Libéral autoentrepreneur
Collaborateur libéral
EIRL

A l'adresse :

Téléphone professionnel :

Email professionnel :

Site Web :

Joindre obligatoirement les justificatifs suivants :

- une attestation d'assurance professionnelle conforme me couvrant à compter de la date de début d'activité ;
- certificat d'immatriculation URSSAF ;
- si vous êtes salarié d'une entreprise d'architecte en qualité d'architecte : l'accord écrit de mon employeur d'exercer en dehors de son entreprise ;
- si vous possédez des parts dans une société d'architecture : l'accord écrit de mes associés d'exercer en dehors de la société ou la copie des statuts à jour de la société précisant que l'ensemble de ses associés sont autorisés à exercer pour d'autres structures.

Je m'engage à déclarer au Conseil régional toute modification qui interviendrait dans ma situation.

Fait le

Signature :